



Mémoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

La solidarité d'abord

Mémoire de la FTQ présenté au ministre des Finances du Québec
à l'occasion des consultations prébudgétaires
pour l'exercice 2025-2026

11 février 2025

Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-0311

Sans frais : 1 877-897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-89639-559-0

Résumé du mémoire

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est la plus grande centrale syndicale québécoise, forte de 600 000 membres qui œuvrent dans tous les secteurs d'activité économique et dans toutes les régions du Québec. Elle attache une grande importance à la responsabilité de l'État de veiller au bien commun et d'assurer une plus grande justice sociale, notamment à travers les leviers fiscaux et budgétaires dont il dispose.

Dans ce mémoire, la FTQ souhaite faire part de ses inquiétudes et propositions concernant les risques et menaces qui planent sur la stabilité économique, sociale et politique du Québec, tels que l'imminence d'une guerre commerciale avec les États-Unis, le retour de l'austérité budgétaire, et l'accroissement des inégalités socioéconomiques dû à la vie chère.

1^{re} menace : l'imminence d'une guerre commerciale avec les États-Unis

Bien que le Canada bénéficie d'un « sursis tarifaire » jusqu'au 1^{er} mars, la menace d'une guerre commerciale et fiscale entre les voisins nord-américains doit être prise très au sérieux. Pour la FTQ, il s'agit d'une opportunité pour le Québec de restructurer l'organisation de son économie, afin de réduire sa dépendance au marché américain. Le Québec dispose de tous les atouts pour se donner une économie plus résiliente, en mesure d'offrir des emplois durables et de plus grande qualité, ancrés dans des communautés redynamisées.

C'est pourquoi la FTQ recommande de mettre en œuvre :

1. Un exercice de dialogue social pour définir une réponse stratégique nationale concertée ;
2. Un plan de soutien aux entreprises et à la main-d'œuvre, inspiré des aides pandémiques ;
3. Une stratégie d'accompagnement et de représentation pour mieux ancrer les exportations québécoises vers d'autres marchés que les États-Unis ;
4. Une politique industrielle axée sur la transformation et l'approfondissement des chaînes de valeur des produits québécois ;
5. Une stratégie d'achat local diffusée à la population et intégrée dans les contrats publics ;
6. Des mesures stimulant concrètement l'investissement en innovation ;
7. Un chantier de développement du transport collectif public et une politique de transition juste pour atteindre les objectifs de décarbonation ;
8. La modernisation des leviers de formation des adultes et de la main-d'œuvre.

2^e menace : le retour de l'austérité budgétaire

En mars 2024, le ministère des Finances projetait un déficit record de 11 G\$ pour l'année en cours. Conséquemment, le gouvernement s'est lancé dans un exercice de contrôle des dépenses qui s'est traduit, ces derniers mois, par des compressions dans les programmes sociaux et la prestation des services publics. Pour les membres de la FTQ, marqués par les années d'austérité libérale, il n'est pas question de revenir à un contrat social cousu de tarification, de compressions, de listes d'attente, de diminution de l'accès à des services et programmes qui leur sont essentiels. La centrale invite donc le gouvernement à écarter d'emblée ce type de scénario et à se concentrer sur les leviers de la solidarité sociale et de la stimulation économique.

C'est pourquoi la FTQ recommande de :

1. Renoncer à tout scénario de compression ou d'austérité affectant les services publics et les programmes sociaux ;
2. Reporter le plan de retour à l'équilibre budgétaire ;
3. Suspendre les versements au Fonds des générations ;
4. Soutenir adéquatement les grandes missions de l'État ;
5. Revoir la fiscalité des particuliers et des entreprises pour soutenir une plus grande et plus juste contribution des plus fortunés et des entreprises aux revenus de l'État.

3^e menace : la vie chère et l'accroissement des inégalités socioéconomiques

La FTQ a constaté la grande détresse et l'état de précarité dans lequel se trouvent aujourd'hui de nombreuses personnes et familles qui, face au coût de la vie, peinent à joindre les deux bouts. Elle enjoint le gouvernement à maintenir et accentuer ses efforts pour sortir le plus grand nombre de ménages du Québec de leur condition de pauvreté ou de vulnérabilité face à la vie chère, en soutenant l'amélioration de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de vie.

À cette fin, la FTQ recommande de :

1. Hausser significativement le salaire minimum et bonifier les mesures de soutien au revenu ;
2. Geler les tarifs de certains services publics ;
3. Revoir les lois du travail pour faciliter l'accès à la syndicalisation et à des décrets de convention collective ;
4. Investir massivement dans la construction de logements abordables, de qualité et sans but lucratif ;
5. Mettre en place un registre public et national des loyers et réviser la méthode de fixation des augmentations de loyer du Tribunal administratif du logement ;
6. Mettre sur pied un régime public et universel d'assurance médicaments.

Introduction

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est la plus grande centrale syndicale québécoise, forte de 600 000 membres qui œuvrent dans tous les secteurs d'activité économique et dans toutes les régions du Québec. Les travailleurs et travailleuses qu'elle représente sont autant de contribuables qui témoignent de situations économiques et sociales très variées. Plusieurs d'entre eux et elles œuvrent dans des secteurs très sensibles aux fluctuations économiques, vivent dans une grande précarité ou dans des conditions qui les rendent vulnérables aux variations dans l'administration des programmes sociaux et des services publics, dont ils ont pourtant grand besoin. La FTQ s'est également toujours portée à la défense des personnes et ménages défavorisés ou laissés pour compte par les inégalités du marché du travail ou de la société, qu'ils évoluent dans des milieux syndiqués ou non.

La Fédération attache une grande importance à la responsabilité de l'État d'assurer le bien commun, notamment à travers les leviers fiscaux et budgétaires dont il dispose et qui lui permettent de soutenir les moins fortunés de notre société afin d'assurer une plus grande justice sociale. C'est pourquoi la centrale met un point d'honneur à prendre part aux consultations et réflexions publiques concernant les perspectives et défis budgétaires qui attendent le Québec pour les prochaines années. Elle souhaite donc, par ce mémoire, porter à l'attention du gouvernement un certain nombre de préoccupations que partagent ses membres dans le contexte social, politique et économique actuel. Enfin, elle compte émettre quelques pistes de solutions ou suggérer la mise en œuvre de certains chantiers pour y remédier.

À cet égard, à la lumière de la présente conjoncture nationale et internationale, la FTQ prend acte d'un certain nombre de risques et de menaces qui planent sur la stabilité économique, sociale et politique du Québec. Elle souhaite, dans ce mémoire, faire part de ses inquiétudes et réflexions concernant, plus particulièrement, l'imminence d'une guerre commerciale avec les États-Unis, le retour de l'austérité budgétaire, et l'accroissement des inégalités socioéconomiques dû à la vie chère. Manifestement, les perspectives à court terme sont brouillées par un cocktail socioéconomique et son lot d'incertitudes, lesquels laissent cependant entrevoir des heures bien difficiles pour la population québécoise, dont une partie ne s'est pas encore remise des contrecoups des crises pandémique et inflationniste. Face à la menace d'une escalade de mesures protectionnistes et d'un bras de fer commercial entre le Canada et les États-Unis, la FTQ est d'avis que l'heure du leadership gouvernemental et de la solidarité nationale a sonné. Pour permettre au Québec de faire face à cet enjeu, à l'instar de la pandémie de COVID-19, elle incitera tout au long de ce mémoire le gouvernement à mettre au rencart le plan de retour à l'équilibre budgétaire afin de se porter à la défense des intérêts de la population québécoise. La gravité de la situation exige l'intervention et la présence d'un État vigilant et bienveillant, le renforcement des filets sociaux, la consolidation de l'économie québécoise et le tout, à travers le maintien du dialogue social. Enfin, comme toute crise, celle-ci doit être rapidement investie comme une opportunité historique de redynamiser l'économie québécoise et de la projeter vers l'avenir.

1. Guerre commerciale nord-américaine : une crise à combattre, une occasion à saisir

Le 1^{er} février dernier, le président des États-Unis imposait par décret des droits de douane de 25 % sur l'ensemble des importations en provenance du Canada (à l'exception du pétrole et du gaz naturel, tarifés à 10 %) et du Mexique, applicables à compter du 4 février, avant d'en reporter la mise en vigueur au 1^{er} mars 2025. Puis, le 10 février, le président Trump décrétait l'imposition de tarifs douaniers de 25 % applicables à l'acier et à l'aluminium, sans distinction quant à sa provenance, à compter du 12 mars 2025. Soutenue par des prétextes aussi discutables qu'inattendus¹, cette attaque frontale envers les principaux partenaires commerciaux des États-Unis² provoquera des effets fort dommageables, et à court terme, sur l'économie québécoise. L'incertitude que crée cette situation dans l'environnement économique déstabilise déjà le monde des affaires : recul de la valeur du dollar canadien, annulations dans certains carnets de commandes, restructurations et mises à pied se font déjà sentir, même si les tarifs évoqués ne sont pas encore en vigueur. Pour la FTQ, il ne fait pas de doute que ces mesures s'inscrivent dans la stratégie américaine de renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), dont la révision est prévue en 2026. Agressive, cette approche prend malheureusement en otage une part non négligeable des écosystèmes économiques et industriels québécois, canadiens et mexicains. En conséquence, ce sont des industries névralgiques et des milliers de travailleurs et travailleuses et leurs communautés qui sont mis au ballotage, avant même que les discussions tripartites ne soient amorcées.

Même si le président Trump a accordé au Canada un « sursis tarifaire » jusqu'au 1^{er} mars 2025, la menace d'une guerre commerciale et fiscale³ longue et douloureuse entre les voisins nord-américains doit être prise très au sérieux. Il en va de la stabilité économique et, *in fine*, sociale de notre pays. Surtout, la FTQ est d'avis qu'elle doit être abordée comme une opportunité pour le Québec de restructurer l'organisation de son économie, afin de réduire sa dépendance au marché américain. Le tout, au bénéfice d'une économie plus résiliente, en mesure d'offrir des emplois durables et de plus grande qualité, ancrés dans des communautés redynamisées. Un projet audacieux, mais à la portée du Québec qui dispose de tous les outils et atouts pour le concrétiser.

1.1 À court terme : Organiser une réponse collective pour protéger les emplois

Annoncés pour le 1^{er} mars 2025, les tarifs imposés au Canada par le président américain pourraient même varier en intensité, pour le meilleur ou pour le pire, selon son appréciation bien subjective de la réaction canadienne. Dans ce contexte, il est encore difficile et aventureux d'anticiper toute l'ampleur des effets de cette politique sur l'économie québécoise, mais il ne fait pas de doute qu'elle provoquera des pertes d'emplois.

¹ Entre autres, le président Donald Trump accuse à tort le gouvernement canadien d'entretenir une frontière poreuse (laissant négligemment filtrer fentanyl et immigration illégale vers les États-Unis) et de bénéficier de larges et injustes « subventions » américaines (une lecture biaisée de la balance commerciale des échanges entre les deux pays, qui est certainement à l'avantage de l'économie canadienne, mais qui n'a rien d'une subvention, et n'atteint pas l'ampleur prétendue).

² Accueillant respectivement 18 % et 16 % des exportations américaines, le Canada et le Mexique sont aux premiers rangs des partenaires commerciaux des États-Unis, loin devant la Chine (7 %), qui se situe en 3^e position.

³ Brigitte ALEPIN, « La force de frappe de l'assaut fiscal de Trump sur la Canada », *La Presse*, 29 janvier 2025, [En ligne] [www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2025-01-29/la-force-de-frappe-de-l-assaut-fiscal-de-trump-sur-le-canada.php].

Les États-Unis sont, de loin, le principal partenaire commercial international du Québec. En novembre 2024, le marché américain absorbait 73 % de la valeur totale des exportations québécoises⁴. La Chine, seconde partenaire en importance, n'en recevait que 2,8 %. La balance commerciale avec les États-Unis est à l'avantage du Québec, qui y exportait pour 87,3 G\$ de biens en 2023⁵, et n'en importait que pour 42,8 G\$⁶ pour la même période, soit un rapport du simple au double. Les principaux produits acheminés au sud de la frontière québécoise proviennent des industries de l'aluminium (et produits d'alliage), de l'aéronautique (aéronefs, moteurs et pièces), des produits des mines et métaux, de la foresterie (bois d'œuvre, pâtes et papier), des véhicules (camions légers ou lourds, véhicules routiers ou récréatifs, pièces, etc.) et de l'industrie pharmaceutique⁷. On estime qu'environ un demi-million d'emplois québécois dépendent de l'exportation vers les États-Unis⁸, certaines industries y consacrant une très grande part, voire la majorité de leur production (ex. : aluminium). Ainsi, l'économie québécoise est très intégrée, et dépendante du marché américain. Si celui-ci, cependant, peut difficilement se passer de certaines ressources ou marchandises névralgiques ou stratégiques, ses entreprises de transformation entrent directement en compétition avec celles du Québec. Malgré la faiblesse du dollar canadien face au dollar américain⁹, l'imposition de tarifs prohibitifs sur leurs marchandises, s'ajoutant à un environnement fiscal différent des deux côtés de la frontière, suffira à relever la difficulté pour nombre d'entreprises à demeurer compétitives face à leurs rivales américaines, à attirer les investissements et à dégager des marges bénéficiaires viables. L'appel du président américain à ce que des entreprises déménagent au sud de la frontière pour poursuivre leurs activités ne doit donc pas être pris à la légère. Ainsi, la menace tarifaire se traduit directement en risques de ralentissement des activités, de fermetures ou de délocalisations pour un nombre probablement très important d'entreprises québécoises.

⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Exportations vers les principaux pays, non-désaisonnalisées et en dollars courants*, Québec, novembre 2024, [En ligne] [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/commerce-international-donnees-mensuelles/tableau/exportations-vers-les-principaux-pays-non-desaisonnalisées-en-dollars-courant-quebec>] (Consulté le 7 février 2025).

⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Valeur des exportations internationales par pays, Québec et Canada, cumulatif en décembre 2022 et 2023*, Québec, [En ligne] [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/commerce-international-donnees-annuelles/tableau/valeur-des-exportations-internationales-par-pays-quebec-et-canada>] (Consulté le 7 février 2025).

⁶ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Valeur des importations internationales par pays*, op.cit.

⁷ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Exportations mensuelles vers les États-Unis des principaux produits selon le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SCPAN 2022), données non désaisonnalisées et en dollars courants*, Québec, novembre 2024, [En ligne] [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/commerce-international-donnees-mensuelles/tableau/exportations-mensuelles-vers-etats-unis-principaux-produits-scpa>] (Consulté le 7 février 2025).

⁸ STATISTIQUE CANADA, *Valeur ajoutée des exportations, selon les industries, provinciaux et territoriaux, Canada*, [tableau 12-10-0100-01 (anciennement CANSIM 381-0032)] [En ligne] [<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1210010001&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=2.2&pickMembers%5B2%5D=4.1&pickMembers%5B3%5D=5.4&cubeTimeFrame.startYear=2018&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20180101%2C20220101>] (Consulté le 7 février 2025).

⁹ Entre septembre 2024 et janvier 2025, la valeur du dollar canadien est passée de 0,7382 \$US à 0,6949 \$US.

La Banque du Canada¹⁰ anticipe, par l'effet conjugué des droits de douane imposés par les États-Unis et de la réponse canadienne, une contraction du PIB (jusqu'à 3 %), annonciatrice d'une récession. S'ensuit le risque de nouvelles poussées de l'inflation et du taux de chômage. Actuellement, le gouvernement du Québec estime que plus de 100 000 emplois sont menacés, dans des secteurs névralgiques, où l'on compte des emplois de qualité et de nombreuses entreprises bien ancrées dans leur communauté. Les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Côte-Nord pourraient être plus vulnérables que d'autres, compte tenu de leur densité d'emplois dans les secteurs d'exportation tournés vers le marché américain.

Pour la FTQ, la joute tarifaire et la guerre commerciale annoncées, qu'il s'agisse ou non d'un chantage au service d'une stratégie de négociation, doivent être prises au sérieux et la réponse du gouvernement du Québec doit être aussi ferme que globale et rapide. Mais il ne pourra agir seul et la portée de sa réponse devra être coordonnée avec le reste du Canada. Il ne faut pas attendre le 1^{er} mars ni la prochaine déclaration menaçante du président américain, quelle qu'elle soit, pour se mettre au travail afin de consolider la position économique du Québec. Le prochain budget doit être l'occasion de déployer un plan d'action et un lot de mesures financières, mais aussi politiques, visant à rapidement organiser le soutien requis aux secteurs, régions et communautés ciblées à court et moyen terme par la politique américaine. Dans ce contexte, il semble évident que le retour à l'équilibre budgétaire ne peut constituer une priorité ni une entrave à la réponse requise de la part du gouvernement pour se porter à la défense des intérêts économiques et sociaux du Québec.

Pour la FTQ, la gravité de la menace qui pèse sur l'économie et les emplois québécois exige que la réponse gouvernementale s'appuie sur un vaste et urgent dialogue social. L'heure est à la solidarité et à un front uni des acteurs clés de l'écosystème économique et social, dont les organisations syndicales. Il est impératif, pour ne pas marcher en rangs dispersés et pour pouvoir mobiliser toutes les forces vives de la société derrière une stratégie nationale robuste, que le gouvernement fasse preuve d'un leadership rassembleur en conviant rapidement les partenaires sociaux à un exercice de concertation.

Tout aussi rapidement, cela dit, des mesures de contingence devront être déployées pour soutenir l'écosystème des secteurs d'activité économique ciblés par les tarifs douaniers américains. En plus des producteurs d'aluminium ou de bois, par exemple, il faudra penser aux travailleurs et travailleuses qui œuvrent à la transformation de ces ressources en vue de l'exportation vers le marché américain. Leurs entreprises sont très vulnérables face aux bouleversements ou aux changements de règles du jeu qui peuvent survenir et avoir un impact significatif sur leurs marchés respectifs, comme la crise pandémique l'a démontré. C'est notamment la raison pour laquelle, la Fédération est d'avis qu'une stratégie de soutien d'urgence semblable aux aides pandémiques doit être déployée, avec les adaptations et améliorations nécessaires, afin de soutenir et maintenir en emploi cette main-d'œuvre précieuse. Il importe certainement de s'assurer que ces entreprises soient en mesure de déployer des plans de contingence pour se repositionner durablement. Mais il est impératif de prévoir des programmes de soutien du revenu (ex. : aides salariales conditionnelles), de requalification ou de reclassement pour les travailleurs et travailleuses dont les emplois sont à risque. En 2020, plusieurs programmes visant l'accès à la formation continue ont été rapidement mis sur pied et ouverts aux travailleurs et travailleuses dont les activités professionnelles ont été

¹⁰ BANQUE DU CANADA, *Évaluation des conséquences potentielles des droits de douane américains, Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2025, [En ligne] www.banqueducanada.ca/publication/rpm/rpm-2025-01-29/point-de-mire-1/ (Consulté le 7 février 2025).

suspendues pour une durée indéterminée à cause de la pandémie. Soutenus par une aide salariale le temps de leur formation, ces travailleurs et travailleuses avaient ainsi l'occasion de mettre à jour leurs compétences, et de maintenir un lien d'emploi. Le Fonds de développement du marché du travail et le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ont notamment été mis à contribution à cette fin, avec un certain succès. Il y a lieu de réactiver de tels leviers pour minimiser les pertes d'emplois ou leur impact sur les travailleurs et travailleuses des industries mises à risque par la menace tarifaire.

Recommandation n° 1

Déployer une réponse globale, ferme et concertée à l'offensive tarifaire américaine

- Que le gouvernement du Québec mobilise les partenaires sociaux et économiques des secteurs concernés par la menace tarifaire américaine dans un exercice de concertation et de dialogue social afin de définir une réponse stratégique nationale appropriée, à court et à moyen terme ;
- Que le gouvernement du Québec déploie des mesures de soutien ciblées aux entreprises et aux travailleurs et travailleuses des secteurs économiques et régions affectés par la menace tarifaire, pour leur permettre de maintenir les activités et les emplois sur le territoire québécois moyennant reddition de comptes auprès de l'État et sanctions en cas d'abus ;
- Que le gouvernement du Québec fasse pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il allège les critères et facilite l'accès à l'assurance-emploi pour les secteurs et régions directement affectés par la menace tarifaire américaine.

1.2 À long terme : Renforcer la résilience de l'économie québécoise

S'il importe que le prochain budget contienne des mesures de soutien vigoureuses à l'économie québécoise et une réponse stratégique immédiate à l'offensive commerciale des États-Unis, il doit être également l'occasion d'imprimer un élan vers des changements structurants à long terme. Ces derniers doivent viser à renforcer durablement la résilience et l'indépendance de l'économie québécoise face à son partenaire austral. Malgré la guerre commerciale qui se prépare, il est important de se mettre à l'œuvre dès maintenant, non seulement pour donner au Québec une position de force avant l'ouverture des négociations de l'ACEUM, mais aussi pour développer une économie verte, prospère et inclusive.

D'abord, il faut poursuivre la réflexion sur les alternatives à la dépendance des exportations québécoises au marché américain. La diversification des partenaires commerciaux et l'ouverture de nouveaux marchés ne sont certes pas des opérations simples ni des solutions universelles et définitives. Elles doivent néanmoins rapidement figurer dans les priorités d'une stratégie commerciale et industrielle renouvelée. Les échanges du Québec avec l'Asie, le Mexique ou les pays d'Europe – et notamment ceux qui sont couverts par l'Accord économique et commercial global (AECG) – devraient être approfondis et mieux ancrés grâce à de nouvelles missions commerciales et à un accompagnement accru par l'État. De plus, les échanges commerciaux des biens québécois vers les autres provinces et territoires canadiens devraient faire l'objet de nouveaux efforts de simplification pour stimuler et renforcer la consommation intérieure, à l'abri de barrières tarifaires.

Ensuite, comme la FTQ le réclame depuis de nombreuses années, la structure industrielle du Québec doit être repensée et réinvestie à travers une politique audacieuse et proactive de l'État. La situation économique actuelle, de même que la pandémie, en font la démonstration : le tissu économique du Québec est productif, créatif et agile, mais il repose encore trop sur des chaînes de valeur incomplètes ou peu diversifiées, qui peuvent s'avérer rapidement vulnérables dans le contexte de mondialisation et de fluctuation des marchés. Si le Québec peut compter sur une abondance de ressources naturelles stratégiques, il importe d'y stimuler une activité manufacturière de 2^e et 3^e transformations plus développée, plus complexe et mieux intégrée pour apporter une haute valeur ajoutée aux produits développés ici et proposés sur les marchés internes et externes. Un tel développement devrait également permettre de réindustrialiser de manière durable les régions où la matière première est extraite et les redynamiser par des emplois de qualité. À cette fin, il y a lieu de stimuler les projets et collaborations, notamment en technologies, recherche et développement, aux fins d'approfondir les chaînes de valeur. Le gouvernement peut jouer un rôle catalyseur par des mesures incitatives qui favoriseraient de meilleurs maillages dans les écosystèmes sectoriels, susceptibles de mieux diversifier la production et d'ouvrir de nouvelles voies de développement.

L'une des manières efficaces de susciter le développement de telles industries est d'encourager l'achat local à grande échelle. Produire au Québec, acheter du Québec. Tel pourrait être le mantra d'une politique industrielle audacieuse qui cherche à réduire l'emprise américaine sur notre économie. En ce sens, les efforts déployés depuis la pandémie pour stimuler la production agroalimentaire ou pharmaceutique québécoise, qui permettent de nouveaux approvisionnements locaux, notamment, pourraient être approfondis et reproduits dans d'autres secteurs d'activité. Compte tenu de la prégnance de l'État dans l'économie québécoise, des politiques d'achat et d'approvisionnement publiques intégrant des clauses de préférence québécoise (quotas, pourcentage de contenus québécois) et applicables dans les ministères et organismes, de même que dans les sociétés d'État, pourraient probablement s'avérer plus structurantes et efficaces que plusieurs des aides fiscales ou financières accordées de manière ponctuelle aux entreprises. Le gouvernement peut également insuffler un élan par le truchement de ses leviers législatifs et réglementaires, par exemple pour mieux encourager et reconnaître l'achat québécois par les consommateurs ou inciter les commerces de détail à mieux mettre en valeur les produits faits au Québec.

Enfin, poursuivre les efforts visant à accroître la productivité s'impose dans un contexte de turbulences économiques. Bien que cela requiert la prise de risques dans un moment d'incertitude, il en va bien souvent de la pérennité de nombreuses entreprises et de milliers d'emplois. Plutôt qu'un repli sur soi, la crise à venir doit donc être l'occasion pour les entreprises du Québec de se projeter dans l'avenir et d'investir dans la recherche et développement, l'innovation et la modernisation de leurs opérations, ainsi que dans la formation et le perfectionnement de leur main-d'œuvre pour accroître leur productivité, se repositionner de manière plus compétitive dans le contexte actuel et sécuriser les emplois. C'est notamment pourquoi la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation devrait être révisée, bonifiée et approfondie. Entre autres, de nouveaux centres de recherche pourraient être développés dans les secteurs et grappes industriels pour stimuler l'innovation. Enfin, le gouvernement devrait envisager de nouveaux leviers pour inciter, voire contraindre les entreprises à investir dans l'innovation, particulièrement celles qui bénéficient de ses aides fiscales ou financières.

Recommandation n° 2

Développer une politique industrielle et commerciale robuste et innovante, qui met le Québec de l'avant

- Que le gouvernement du Québec fasse des représentations auprès des autres provinces et territoires du Canada, ainsi qu'auprès de ses partenaires commerciaux à l'étranger et offre un accompagnement afin que les entreprises québécoises percent, s'intègrent et exportent mieux et davantage sur ces marchés alternatifs;
- Que le gouvernement du Québec soutienne une politique industrielle misant sur la relance du secteur manufacturier en 2^e et 3^e transformation, favorisant le développement de nouvelles cohérences et collaborations au sein des écosystèmes sectoriels et industriels, ainsi qu'une meilleure intégration de la recherche et de l'innovation de manière à donner une plus grande valeur ajoutée aux produits québécois;
- Que le gouvernement du Québec développe une stratégie d'achat local qui encourage et met en valeur la consommation de biens et services produits au Québec, notamment à travers des politiques d'achat et d'approvisionnement publics préférentiels ;
- Que le gouvernement du Québec déploie des mesures pour stimuler l'investissement en innovation chez les entreprises du Québec, en particulier celles qui bénéficient du soutien financier ou fiscal de l'État.

1.3 Accélérer la transition juste vers une économie verte, prospère et inclusive

Si la situation économique et la guerre commerciale avec les États-Unis exigent une mobilisation et une solidarité sans précédent des diverses parties prenantes, elles ne peuvent suffire à justifier un relâchement dans la lutte contre les changements climatiques, comme on l'entend sur la place publique.

Quoi que choisisse de faire notre voisin américain, la planète poursuit sa trajectoire vers la catastrophe climatique. Avec un réchauffement moyen de 1,6°C, l'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée dans l'ère moderne, témoignant de l'incapacité de la communauté internationale à respecter les cibles de l'Accord de Paris (2015). Au Québec, les émissions de gaz à effets de serre (GES) sont reparties à la hausse (7 %) depuis la pandémie¹¹ et tout porte à croire que le Québec ne parviendra pas à atteindre ses cibles climatiques (réduction de 37,5 % en 2030, carboneutralité en 2050) si un coup de barre n'est pas rapidement donné¹².

Les ambitions du Québec en matière de décarbonation sont élevées et doivent être maintenues et les efforts accentués. Malheureusement, les résultats s'avèrent encore insuffisants à ce chapitre, et la FTQ est d'avis qu'il est important et possible d'approfondir l'effort collectif pour positionner le Québec comme l'économie la plus verte et prospère d'Amérique du Nord. À cette fin, et considérant les bouleversements économiques actuels, la Fédération estime le moment particulièrement

¹¹ QUÉBEC, *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2022 et leur évolution depuis 1990*, GES 1990-2022, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), p. 12, [En ligne] [www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2022/inventaire-ges-1990-2022.pdf].

¹² Johanne WHITMORE, et Pierre-Olivier PINEAU, *État de l'énergie au Québec 2024, Chaire de gestion du secteur de l'énergie*, HEC Montréal, 2024, préparé pour le gouvernement du Québec, p. 54, [En ligne] [https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2024/03/EEQ2024_WEB.pdf].

propice au lancement de chantiers de décarbonation et de développement écoénergétique ambitieux, et à la mise en place d'une transition juste.

Les restrictions d'accès annoncées au marché américain sont une occasion unique de stimuler les marchés intérieurs en favorisant la production et l'achat locaux et le développement d'une politique d'économie circulaire, qui permettront de réduire l'empreinte écologique. Et ce, notamment pour les secteurs-clés du transport et de l'industrie, principaux émetteurs de GES au Québec¹³, où les améliorations sont soit inexistantes, lentes ou stagnantes, mais auprès desquels le gouvernement a le pouvoir de jouer un rôle structurant. Ainsi, le gouvernement doit affirmer son leadership pour susciter, voire coordonner, des projets de décarbonation qui rassemblent les expertises et les forces productives québécoises. À cette fin, il doit rapidement mettre à jour le Programme québécois des infrastructures (PQI) pour mobiliser les investissements, les entités publiques et les entreprises québécoises dans la modernisation écoénergétique du parc d'infrastructures publiques et parapubliques, alors que de nombreux établissements des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, par exemple, sont en déficit d'entretien. De plus, un PQI renouvelé doit permettre au gouvernement de lancer et coordonner le développement d'un vaste chantier de modernisation du transport, qui mise sur l'électrification et le transport collectif et public, non seulement pour fluidifier les déplacements et apaiser la congestion routière dans les grands centres urbains, mais aussi pour favoriser les connexions interrégionales. Il doit également établir un financement minimalement à 50 % pour le transport collectif, comparativement à celui du réseau routier. Dans le même ordre d'idée, la dynamisation des marchés intérieurs, tant au Québec qu'à travers le Canada, pourrait être accélérée et approfondie par le développement d'une ligne de chemin de fer électrifiée à haute vitesse sur le corridor Québec-Windsor. À cette fin, le gouvernement doit collaborer avec ses partenaires fédéral et ontarien afin de contribuer au développement d'un projet structurant qui pourra générer des emplois locaux de qualité et durables. Cependant, le gouvernement doit s'assurer d'un service de transport collectif abordable et public et renoncer à sa logique de rentabilité à tout prix.

Par ailleurs, la transition énergétique requise pour respecter les engagements internationaux du Québec en matière climatique est exigeante et bouscule plusieurs secteurs d'activité économique. Qu'il s'agisse de transformer l'organisation du travail ou les procédés de production, de migrer vers des modèles d'affaires fondés sur l'économie circulaire ou des pratiques plus écoresponsables, de revoir les approvisionnements ou les modes de transport, de déployer des mesures d'adaptation ou de résilience aux catastrophes naturelles, la transition énergétique a des impacts importants et variés sur les emplois actuels et futurs. Transformant tant les conditions de travail que les tâches, elle s'impose dans des formes et une intensité qui varient selon les secteurs d'activité et les milieux de travail. Malheureusement, trop souvent, les termes et l'ampleur de la transition entreprise dans ces milieux de travail ne sont pas transparents ni démocratiques, et échappent à la connaissance, au contrôle et à la participation des travailleurs et des travailleuses, dont les emplois peuvent être en jeu.

¹³ En 2022, le transport comptait pour 43,3 % des émissions de GES du Québec, et l'activité industrielle pour 31,0 %. Source : p.10, <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2022/inventaire-ges-1990-2022.pdf>

C'est pourquoi la FTQ revendique depuis des années le déploiement d'une politique gouvernementale visant à asseoir les principes de la transition juste, comme formulé et recommandé par l'Organisation internationale du travail (OIT)¹⁴, de manière à inclure les travailleurs et travailleuses dans les décisions et processus de changement qui les concernent en matière de décarbonation des milieux de travail et des emplois. Pour être équitable, et ne laisser personne pour compte, cette transition juste doit s'appuyer sur un dialogue social ouvert et constructif à tous les échelons de la décarbonation, depuis le milieu de travail jusqu'à l'État. Cela doit permettre aux représentants de la main-d'œuvre et aux partenaires sociaux d'identifier les défis et solutions communs qui permettront un développement socioéconomique vert, prospère et inclusif, en favorisant des emplois décents et de qualité, et en assurant un environnement sain et des retombées structurantes pour les communautés. Également, cette concertation doit permettre de définir les moyens de mitigation et d'accompagnement à déployer pour les travailleurs et travailleuses, les milieux de travail, les secteurs et les régions qui devront subir des ralentissements d'activité économique ou des pertes d'emplois. À cette fin, le gouvernement du Québec doit mettre en place des instances de dialogue social concrètes, effectives et directement associées aux plans d'action de la lutte contre les changements climatiques, en réunissant les organisations syndicales et les autres partenaires économiques et sociaux, tant sur le plan national qu'au plus près des communautés et des milieux de travail. Il doit également développer une capacité d'analyse prospective et stratégique afin d'estimer de manière précise les impacts des changements climatiques, mais aussi de la transition énergétique sur les secteurs d'activités économiques et les régions, tant pour ce qui touche les emplois actuels et futurs, que les milieux de travail. Enfin, le gouvernement doit concevoir les programmes de soutien requis pour amortir les effets des éventuels contrecoups économiques, ou pour préparer ou requalifier la main-d'œuvre aux emplois et procédés d'avenir.

Recommandation n° 3

Accélérer le virage énergétique et la transition juste pour faire du Québec l'économie la plus verte, prospère et inclusive en Amérique du Nord

- Que le gouvernement du Québec maintienne le cap sur ses objectifs de décarbonation pour 2050, et accentue à cette fin ses efforts en matière de lutte contre les changements climatiques par une bonification substantielle de ses investissements et une mise à jour ambitieuse du plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030 ;
- Que le gouvernement adopte une stratégie structurante de modernisation et de décarbonation du transport sur le territoire québécois, soutenant financièrement et mettant en œuvre un vaste chantier d'électrification des transports et de développement du transport collectif et public ;
- Que le gouvernement adopte une politique de transition juste favorisant le déploiement d'instances de dialogue social à tous les échelons de la transition énergétique ainsi que des programmes de soutien aux secteurs d'emploi, aux travailleurs et travailleuses et aux communautés concernés par les transformations requises ;

¹⁴ ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, Genève, 2015, 26 p. [En ligne] [\[www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed_emp/%40emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf\]](http://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed_emp/%40emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf).

- Que le gouvernement coordonne mieux le mandat sur la transition verte en priorisant des études prospectives, par secteur d'activités, anticipant les impacts des changements climatiques sur les emplois. Que des trajectoires de décarbonation soient établies selon les résultats d'impacts et que finalement, des évaluations prospectives soient faites sur les emplois actuels en réponse aux résultats des trajectoires de décarbonation.

1.4 Soutenir la résilience de la main-d'œuvre

La menace de guerre commerciale, de même que les transitions numérique et énergétique de l'économie, pour ne nommer que celles-là, pèsent sur la qualité, la nature et le type des emplois actuels et futurs. Qu'il s'agisse de la transformation des procédés et de l'organisation du travail, de la reconversion de la production et des postes de travail, ou encore du risque de pertes d'emplois des secteurs en crise, l'État peut intervenir pour offrir des programmes de soutien aux travailleurs et aux travailleuses, notamment pour faciliter les requalifications, les reclassements ou les transitions de carrière.

Face à ces transformations et turbulences économiques, la formation de la main-d'œuvre est appelée à jouer un rôle crucial dans les prochaines années, compte tenu de la hausse des attentes en matière de qualifications et de compétences, notamment exigée par le rehaussement de la productivité et les changements technologiques (numérisation des opérations, intégration de l'intelligence artificielle) dans les divers secteurs d'activité économique. D'après certaines projections, d'ici à 2031, le marché du travail québécois sera composé pour plus de la moitié par des emplois hautement qualifiés, exigeant une formation collégiale ou universitaire¹⁵. Les changements technologiques¹⁶ et climatiques¹⁷ vont certainement peser sur la pérennité des emplois, mais bien davantage sur les tâches, et requérir un effort accru en formation pour permettre aux travailleurs et travailleuses de demeurer à jour et de poursuivre leur activité professionnelle. Et, en ce sens, une formation soutenue et continue constituera un facteur de protection face à ces changements et à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les milieux de travail¹⁸. Or, l'accès à la formation en emploi ne va pas de soi.

D'abord, les études tendent à montrer de manière constante que ce sont surtout les travailleurs et travailleuses les plus qualifiés ou scolarisés qui ont le plus accès et recourent le plus à la formation

¹⁵ QUÉBEC, *État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes*, Édition 2022, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, secteur Emploi-Québec, p. 10, [En ligne] [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic_professions_2022.pdf].

¹⁶ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, [En ligne] [https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2016/07/oecd-employment-outlook-2016_g1g6917e/emp_outlook-2016-fr.pdf].

¹⁷ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2024 : Transition vers la neutralité carbone et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, [En ligne] [https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2024/07/oecd-employment-outlook-2024_abc8ad82/a859bbac-fr.pdf].

¹⁸ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2023 : Intelligence artificielle et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, [En ligne] [www.oecd.org/fr/publications/perspectives-de-l-emploi-de-l-ocde-2023_aae5dba0-fr.html].

continue, tandis qu'à l'inverse, celles et ceux qui en auraient le plus besoin pour maintenir ou améliorer leur employabilité s'en prévalent moins. Ce n'est pas qu'une question de choix ou d'intérêt. En plus d'un accès variable à une offre de formation de qualité d'une entreprise à l'autre, les travailleurs et les travailleuses ne sont pas toutes et tous égaux face aux processus d'apprentissage, ne serait-ce que parce que leurs acquis de base sont fort différents. D'après les derniers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), plus de la moitié (52 %) des Québécois et Québécoises de 16 à 65 ans éprouvaient des difficultés en littératie en 2024, ce qui marquerait une stagnation par rapport aux résultats de 2012 (53 %) ¹⁹. D'après la Fondation pour l'alphabétisation, le Québec serait maintenant au 8^e rang des provinces canadiennes au chapitre de la littératie ²⁰. C'est dire que les efforts déployés collectivement ces dernières années se sont avérés insuffisants et qu'il est temps de donner un coup de barre pour approfondir la stratégie et les programmes d'éducation des adultes au Québec, dont les orientations n'ont pas été mises à jour depuis 2002 ²¹. Un chantier que réclamait d'ailleurs la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) dans son dernier rapport quinquennal sur la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (Loi du 1 % ²²). En effet, une bonne maîtrise de l'écrit et de la lecture (littératie), de même que du calcul (numératie) est essentielle à l'approfondissement des apprentissages et à un rehaussement des compétences. Dans le contexte contemporain, il est également reconnu qu'un minimum de littératie numérique est essentiel à la vie en société et à l'intégration au travail. La formation de base est donc un préalable incontournable à tout programme de formation professionnelle, initiale ou continue, si l'on veut consolider et approfondir les qualifications et compétences de la main-d'œuvre ²³.

Ensuite, la formation n'est pas facilement ni systématiquement accessible dans les entreprises et, lorsqu'elle l'est, sa portée ou sa nature varient grandement. Publiée en 2024, la dernière Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec confirme une nouvelle fois que les petites et moyennes entreprises n'investissent pas de manière égale en formation de leur main-d'œuvre ²⁴. En règle générale, les plus grosses entreprises sont davantage portées à le faire. Cela dit, celles dont la masse salariale est inférieure au seuil d'assujettissement (2 M\$) fixé par la *Loi du 1 %* s'y engagent de

¹⁹ Daphnée DION-VIENS, « Lutte contre l'analphabétisme : le Québec fait du surplace », *Le journal de Québec*, 11 décembre 2024, [En ligne] [<https://www.journaldequebec.com/2024/12/11/lutte-a-lanalphabetisme--le-quebec-fait-du-surplace>].

²⁰ FONDATION POUR L'ALPHABÉTISATION, « Nouvelles données du PEICA : des enjeux persistants de littératie au Québec », Communiqué de presse, 10 décembre 2024, [En ligne] <https://fondationalphabetisation.org/wp-content/uploads/2024/12/Communique-de-presse-2024-12.pdf>.

²¹ QUÉBEC, *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, apprendre tout au long de la vie*, ministère de l'Éducation, 2002, [En ligne] [<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/adultes/Politique-gouvernementale-education-adultes-formation-continue.pdf>].

²² QUÉBEC, *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Rapport quinquennal 2018-2023*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2023, p.41, [En ligne] [www.cpmpt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_cpmpt/Publications/RA_Rapport_quinquennal_LDRCMO_2018-2023.pdf].

²³ COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL, *Se préparer à un marché du travail en transformation : référentiel québécois des compétences du futur*, Québec, [En ligne] [www.cpmpt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_cpmpt/Publications/RA_referentiel_CPMT.pdf].

²⁴ Samy SIDER, Valérie ROY, *Résultats de l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec 2021*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 64 p. [En ligne] [www.cpmpt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_cpmpt/Actualite/EPFEO_rapport_enquete_formation_2021.pdf].

manière beaucoup plus variable. Le rapport note d'ailleurs explicitement que « La principale raison pour laquelle des organisations au Québec dont la masse salariale en 2021 était d'au moins 250 000 \$, mais de moins de 2 millions de dollars n'ont pas financé de formation structurée est qu'elles n'étaient pas assujetties à la *Loi sur les compétences*²⁵», tandis que 88 % des entreprises assujetties l'ont fait. C'est dire toute la pertinence et l'importance d'un tel levier législatif pour inciter les entreprises à maintenir leur main-d'œuvre à jour et lui permettre de développer ses compétences et ses options de carrière. Cela dit, la formation offerte n'est pas toujours optimale. Pour permettre aux travailleurs et aux travailleuses de maintenir leur employabilité ou de jouir d'une plus grande mobilité dans leur milieu de travail ou leur carrière, il faut que la formation soit structurée, qualifiante et transférable, et non qu'elle les rende captifs d'une fonction qui pourrait disparaître à la première restructuration d'entreprise. De plus, même pour renforcer les compétences de base (francisation, littératie, numératie et littératie numérique), la formation a une plus grande valeur et plus de chances de succès lorsqu'elle est volontaire, dispensée sur les lieux et durant le temps de travail et reconnue au-delà de l'entreprise.

Enfin, les orientations gouvernementales ont fixé des attentes élevées en matière de maîtrise de la langue française, alors que le Québec continue d'accueillir une main-d'œuvre diversifiée issue de l'immigration qui doit relever d'importants défis d'insertion et d'intégration sur le marché du travail et dans des communautés d'accueil et des milieux de travail aux caractéristiques et cultures variables. La FTQ réitère à ce sujet l'importance de favoriser une offre de francisation auprès de cette main-d'œuvre directement dans les milieux et les heures de travail, une formule éprouvée qui a fait ses preuves. Or, pour y parvenir, il importe de développer des partenariats entre les employeurs, les organisations de travailleurs et de travailleuses et les groupes de francisation, partenariats et groupes qui doivent pouvoir compter sur des ressources pérennes, qui sont actuellement menacées par l'application d'une discipline et d'une optimisation budgétaires contraignantes.

Recommandation n°4

Mettre à jour les leviers de formation des adultes et de la main-d'œuvre

- Que le gouvernement du Québec abaisse à 1 M\$ de masse salariale le seuil d'assujettissement à la *Loi du 1 %*, de manière à favoriser un plus grand accès à une formation structurée, qualifiante et transférable dans les petites et moyennes entreprises et d'accroître leur productivité et leur résilience face aux changements climatiques et numériques ;
- Que le gouvernement du Québec rende disponibles les sommes requises pour soutenir les programmes et organismes de francisation des personnes immigrantes, et fasse le nécessaire pour favoriser et faciliter leur déploiement dans les milieux de travail ;
- Que le gouvernement du Québec voie, en dialogue avec les organisations syndicales et les partenaires sociaux et économiques, à la mise à jour de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue et déploie un plan d'action ou une stratégie ainsi que les sommes nécessaires pour la mettre œuvre rapidement.

²⁵ COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL, *Publication de l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec 2021*, Québec, 14 mai 2024, [En ligne] [<https://www.cpmmt.gouv.qc.ca/actualites/detail/publication-de-lenquete-sur-les-pratiques-de-formation-en-emploi-au-quebec-2021/>].

2. La solidarité plutôt que l'austérité

En mars 2024, le ministère des Finances projetait un déficit record de 11 G\$ pour l'année en cours, et reportait à 2029-2030 l'atteinte du « déficit zéro », moyennant le dépôt d'un nouveau plan de retour à l'équilibre budgétaire avec le budget 2025-2026. Force est de constater, à la lumière des multiples manchettes des derniers mois, que le spectre d'un retour à l'austérité contre lequel la FTQ a fait plusieurs mises en garde ces dernières années semble avoir rattrapé la société québécoise, à son corps défendant. La Fédération ne peut pas endosser un tel scénario et enjoint le gouvernement à emprunter d'autres avenues. Et ce, d'autant plus que la guerre commerciale qui se profile avec les États-Unis, comme nous l'avons vu, exigera un soutien de tous les instants de la part du gouvernement, non seulement auprès des entreprises, mais aussi des travailleurs et travailleuses, ainsi que de leurs communautés.

2.1 Halte à l'austérité

Voilà presque cinq ans, la société et l'économie québécoises étaient frappées de plein fouet par la pandémie de COVID-19, qui leur imposait de mener ce que le premier ministre avait alors nommé « la plus grande bataille de notre vie »²⁶. La mise sur pause de l'économie et les fermetures temporaires et définitives d'entreprises qui en ont résulté, le ralentissement des activités dans de nombreux secteurs conséquent à l'imposition de mesures sanitaires visant à limiter la propagation du virus, et le renforcement du système de santé nécessaire à la prévention et aux soins à la population, pour ne nommer que ceux-là, étaient l'expression d'une situation exceptionnelle qui requérait des mesures exceptionnelles. Le défi suivant, celui de la relance économique et du retour à la normale, l'était tout autant. Présente sur tous les fronts pour soutenir et porter la voix des travailleuses et des travailleurs de tous les secteurs et régions, la FTQ a salué l'interventionnisme bienveillant dont le gouvernement a fait preuve aux premières heures de cette période difficile pour l'ensemble de la population québécoise en général, et pour les plus vulnérables de ses membres en particulier. Cette intervention, inévitablement, nécessitait la mobilisation de ressources sans précédent, et le gouvernement n'a alors pas hésité à reporter l'équilibre budgétaire afin de prêter main-forte à l'économie et à sa population. Une approche qui nous apparaît encore d'actualité aujourd'hui.

Mais si la pandémie est derrière nous, son empreinte économique ne l'est pas encore tout à fait. Son contre-coup inflationniste s'est encore fait sentir jusqu'à l'automne dernier, affectant la vigueur de l'activité économique, alors que certains secteurs peinent à reprendre leur élan pré-pandémique, et que le taux de chômage atteignait 5,6% en décembre²⁷. Et, plus encore, le pouvoir d'achat et la viabilité financière de nombreux ménages sont encore loin d'un retour à la normale. Aujourd'hui, s'ajoutent à ce portrait les menaces que le nouveau gouvernement américain fait peser sur la stabilité et la vitalité du commerce international, et particulièrement des exportations québécoises, par l'imposition de tarifs douaniers au mépris des accords internationaux en vigueur.

Pour toutes ces raisons, la FTQ estime que la situation socioéconomique ne s'est pas encore complètement stabilisée à la suite de la pandémie. Depuis déjà deux ans, la centrale a eu l'occasion à plus d'une reprise de mettre en garde le gouvernement contre la tentation de sombrer dans un

²⁶ QUÉBEC, *Pandémie de la COVID-19- "La plus grande bataille de notre vie!"* – François Legault, Cabinet du premier ministre, 25 mars 2020, [En ligne] [www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-la-plus-grande-bataille-de-notre-vie-francois-legault].

²⁷ Exception faite de la période pandémique, le taux de chômage n'avait pas atteint un tel niveau depuis août 2018.

régime d'austérité budgétaire, qui aurait pour effet de faire payer à une population encore fragilisée le prix d'une situation hors de son contrôle, et de décisions politiques parfois mal avisées. Qui plus est, avec les dommages persistants de l'inflation (la crise du logement demeure aiguë et les prix des biens de base trop élevés), ainsi que la menace tarifaire qui pèse sur nos exportations et conséquemment sur le maintien de milliers d'emplois, la population aura encore grand besoin du soutien que peut lui apporter l'État, en particulier grâce aux programmes sociaux et aux services publics. Pour la Fédération, ce n'est donc pas le moment de réduire les dépenses budgétaires ni de comprimer les services à la population. Bien au contraire, c'est encore le moment de la solidarité.

La FTQ a combattu avec vigueur le régime d'austérité du gouvernement Couillard, qui a laissé des séquelles profondes dans l'organisation des services à la population et exacerbé les inégalités socioéconomiques, au détriment des catégories les plus vulnérables de la population. Aussi ces années de vaches maigres n'étaient-elles pas étrangères aux difficultés observées dans le réseau de la santé publique et qui ont été mises au jour lorsque la pandémie a frappé. Pour les membres que la FTQ représente, il n'est pas question de revenir à un contrat social cousu de tarification, de compressions, de listes d'attente, de diminution de l'accès à des services et programmes qui leur sont essentiels. La Fédération invite donc le gouvernement à écarter d'emblée ce type de scénario et à se concentrer sur les leviers de la solidarité sociale et de la stimulation économique. La FTQ restera vigilante, active et mobilisée pour préserver les travailleurs et travailleuses d'un nouveau cycle de compressions dans les services à la population.

Recommandation n°5

Renoncer à l'austérité

- Que le gouvernement du Québec renonce à recourir à toute forme de compression, tarification ou autre diminution de ses engagements budgétaires dans les services publics et les programmes sociaux destinés à soutenir la population et à réduire les inégalités sociales.

2.2 Rompre avec l'obsession du retour à l'équilibre budgétaire

D'une hauteur de 11G\$, le déficit budgétaire dévoilé en mars dernier atteint certainement un record historique. Il traduit par définition un écart important entre le niveau des dépenses budgétaires et celui des revenus de l'État. Compte tenu du contexte économique houleux des dernières années, ce montant résulte en partie de l'incertitude qui a pu caractériser l'exercice de prévision économique, puisque des éléments tels que les impacts et l'atténuation de l'inflation, la force de la reprise économique de certains secteurs ou les entrées fiscales se sont avérés hautement incertains. Mais, au demeurant, le déficit est aussi la résultante de choix politiques et, conséquemment, de décisions discutables.

Ainsi la FTQ s'interroge toujours sur la pertinence et les effets réels des cadeaux fiscaux que le gouvernement a consentis au cours des trois dernières années²⁸. Dans la plupart des cas, malgré l'intention laquelle elles répondaient d'alléger le fardeau financier des ménages et des plus

²⁸ Pensons notamment : aux chèques de 200 à 400\$ octroyés à 3,3 millions de contribuables (novembre 2021, mesure de 740 M\$); aux chèques de 500\$ à 6,4 millions de contribuables (mars 2022, mesure de 3,2 G\$) ; aux chèques de 400 à 600\$ à 6,4 millions de contribuables (décembre 2022, mesure de 3,5 G\$) ; aux baisses de 1% des premiers paliers d'imposition pour 4,6 millions de contribuables (mars 2023, mesure de 1,7 G\$/an).

défavorisés face à l'explosion du coût de la vie était louable. Cependant, il s'agissait là de mesures qui ont bénéficié davantage aux contribuables les plus fortunés, grevant indéniablement le budget du gouvernement et hypothéquant sa marge de manœuvre pour plusieurs années. Depuis 2022, le gouvernement a ainsi octroyé des aides ponctuelles totalisant près de 7,5 G\$, auxquelles se sont ajoutées en 2023 des baisses d'impôt amputant de manière récurrente les revenus fiscaux de l'État à hauteur de 1,7 G\$ par année. Pour la FTQ, il ne fait pas de doute que ces choix expliquent en bonne partie le déficit budgétaire accumulé, ni que de telles sommes auraient pu être appliquées dans des mesures plus structurantes pour réduire durablement les inégalités socioéconomiques, et qu'elles pèsent lourdement sur la marge de manœuvre budgétaire actuelle du gouvernement.

La Fédération s'interroge également sur certains choix d'investissements du gouvernement, qu'il s'agisse d'attirer quelque équipe de riches hockeyeurs états-uniens à se donner en spectacle pour quelques soirs, ou de revenir une nouvelle fois à la charge avec un projet pharaonique de lien autoroutier entre les villes de Québec et de Lévis, à l'encontre du consensus établi dans les études et expertises menées ces dernières années. Dans ce contexte, la FTQ ne niera pas l'existence d'un déficit, lequel peut en partie se justifier par les interventions étatiques rendues nécessaires par la gestion de la pandémie, ainsi que par la relance économique, la pénurie de main-d'œuvre et la lutte contre l'inflation qui l'ont suivie, ou encore par l'insuffisance des transferts canadiens en matière de santé. Cependant, la Fédération estime que ce déficit ne peut servir de diversion aux choix budgétaires qui l'ont provoqué, et encore moins de prétexte à des mesures de redressement qui en feraient payer le prix fort à la population.

C'est pourquoi la FTQ est d'avis que les dépenses budgétaires devraient être mieux encadrées, notamment par une analyse d'impact plus systématique des mesures envisagées pour stimuler l'économie ou soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Ce à quoi pourrait, par exemple, contribuer la création d'un poste de directeur parlementaire du budget, lequel pourrait étudier et éclairer l'Assemblée nationale et le public sur l'impact budgétaire et économique des mesures et programmes à incidences financières qui sont soumis à son examen, à son approbation et à son contrôle. De plus, l'atteinte de l'équilibre budgétaire devrait être reportée au bénéfice de mesures de solidarité et de soutien à une économie qui risque d'être malmenée par la menace de relations commerciales tendues avec les États-Unis.

Recommandation n°6

Reporter le retour à l'équilibre budgétaire

- Que le gouvernement du Québec reporte l'exercice de retour à l'équilibre budgétaire, en attendant que la situation socioéconomique du Québec se stabilise au niveau pré-pandémique.

2.3 Mettre le Fonds des générations sur pause

La FTQ dénonce depuis des années la pratique du versement systématique de milliards de dollars d'argent public au Fonds des générations. D'abord, ces versements travestissent l'état réel de la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement, puisque le déficit annuel officiel est calculé après versement d'un montant substantiel au Fonds des générations. C'est dire que chaque année, une partie non négligeable des revenus de l'État (de 2 à 3 G\$) est amputée et comptabilisée comme une dépense alors qu'elle n'est affectée à aucun programme ni projet concret. Dans les faits, pour 2024-

2025, le déficit budgétaire réel n'est que de 8,8 G\$ si l'on fait abstraction du versement au Fonds des générations. Et même de 7,3 G\$ en omettant la constitution d'une nouvelle provision pour éventualités. Ces deux postes budgétaires, dans les faits, sont financés sur déficit, c'est-à-dire que le gouvernement choisit de les combler avec des revenus dont il ne dispose pas. Et ce, en fin de compte, en contractant de nouveaux emprunts. Pour la FTQ, il est pour le moins paradoxal, et peu défendable, que de devoir emprunter pour alimenter un Fonds destiné à réduire le poids de la dette gouvernementale. *A contrario*, on a vu à plusieurs reprises, dans les années où les revenus étaient au rendez-vous, que ces postes budgétaires privent de fait les programmes du gouvernement de sommes importantes pour mener à bien ses grandes missions sociales. Enfin, il faut souligner qu'avant d'être révisée en 2023, la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* (R-2.2.0.1) exigeait que la dette brute du gouvernement du Québec demeure en deçà de 45 % du produit intérieur brut du Québec d'ici 2024-2025. Un objectif qui est atteint depuis 2020 – malgré un soubresaut dû à la première année de pandémie –, ce qui a permis au gouvernement de réduire les versements annuels au Fonds des générations pour financer en 2023 des baisses d'impôts aux fondements fort discutables. Preuve, s'il en est, que cette marge de manœuvre aurait pu être utilisée pour soutenir des services publics ou des programmes sociaux qui en ont fort besoin.

Ainsi, le Fonds des générations, dont les bienfaits sur l'économie québécoise restent à démontrer, fausse la lecture de la situation budgétaire réelle du Québec, et contribue à alimenter un discours alarmiste sur la nécessité de réduire le poids de la dette et d'assurer le retour à l'équilibre budgétaire qui, la plupart du temps, sert de prétexte à des compressions directes (coupures) ou indirectes (soutien insuffisant) dans les services et programmes à la population.

Pour la FTQ, les sommes publiques détournées vers le Fonds des générations seraient bien mieux investies dans les programmes sociaux et les services publics qui permettent, notamment, aux générations actuelles d'avoir accès des soins de santé, à des services sociaux ou à une éducation de qualité et de soutenir une lutte vigoureuse aux changements climatiques, au bénéfice des générations futures.

Recommandation n° 7

Suspendre les versements au Fonds des générations

- Que le gouvernement du Québec suspende les versements au Fonds des générations et investisse ces sommes dans les grandes missions de l'État, tels que les services publics et les programmes sociaux, ainsi que dans la lutte contre les changements climatiques.

2.4 Miser sur les services publics et les programmes sociaux

À la recherche de l'équilibre budgétaire, le gouvernement semble s'être lancé, ces derniers mois, dans un exercice de contrôle des dépenses à la portée inquiétante. La FTQ et ses membres sont très inquiets de l'imposition par le gouvernement d'une « discipline » ou d'une « optimisation » budgétaire dans les ministères et organismes qui se traduit, dans plusieurs cas, par des compressions dans les programmes sociaux et la prestation des services publics. Derrière ce vocable faussement comptable, semble se cacher en réalité le retour de l'austérité et le spectre de nouvelles poussées d'inégalités sociales. Car, faut-il le rappeler, ce sont les personnes les plus vulnérables, les travailleurs et travailleuses en situation de très grande précarité qui ont pâti de la fausse « rigueur

budgétaire » des années austéritaires libérales. Et tout porte à croire que ce scénario est en voie de se répéter.

Les exemples récents ne manquent pas pour s'en convaincre.

- Dans le système de santé, la détermination affichée jusqu'à tout récemment de comprimer pour au moins 1,5 G\$ de dépenses a eu le temps d'imprégner sa marque, notamment, à travers des suppressions de postes en première ligne²⁹, des compressions dans le soutien à domicile³⁰, ou dans le report de projets d'infrastructures³¹ ;
- Alors que des milliers d'élèves à travers le Québec doivent faire l'école dans des installations mobiles « temporaires », ou ont été relocalisés de force, parfois depuis déjà plusieurs années, à cause d'immeubles vétustes ou non sécuritaires et d'investissements reportés, le déficit d'entretien des infrastructures scolaires continue de s'accumuler. Pourtant, des compressions de 409 M\$ ont été observées dans les enveloppes budgétaires des centres de services scolaires destinées au maintien et à l'entretien du parc immobilier, qui ne pourront que retarder des travaux pourtant jugés prioritaires³². De plus, à la mi-décembre, le gouvernement annonçait des coupes budgétaires supplémentaires de 200 M\$ dans le réseau de l'éducation³³, qui se sont notamment traduites par le gel de mesures de soutien aux élèves autochtones et aux élèves issus de l'immigration³⁴ ;
- Tandis que le gouvernement souhaite revoir le modèle d'intégration des personnes immigrantes³⁵ et exige d'elles, depuis l'adoption de la loi n° 96, qu'elles atteignent rapidement une maîtrise plus que fonctionnelle de la langue française, des compressions dans les programmes de francisation sont décriées depuis l'automne. D'abord, le gouvernement a coupé l'aide financière incitative à la formation à temps partiel qui permettait de soutenir les

²⁹ Thomas GERBET, Davide GENTILE, « Plus de 40 postes d'infirmière et de préposé coupés à Montréal », *Info Radio-Canada*, 7 novembre 2024, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2118641/postes-infirmieres-preposes-coupes-montreal>] ; Daniel BOILY, Davide GENTILE, « Compressions en santé : des préposés "Legault" mis à pied », *Info Radio-Canada*, 24 janvier 2025, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2135262/compression-sante-preposes-legault-caq-infirmieres>].

³⁰ Davide GENTILE, Daniel BOILY, « Compression en santé : des parents d'enfants handicapés brisent le silence », *Info Radio-Canada*, 30 janvier 2025, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2136354/compression-sante-enfants-handicapes-caq>].

³¹ Daniel BOILY, Davide GENTILE, « Régime minceur en santé : des projets d'infrastructures touchés partout au Québec », *Info Radio-Canada*, 21 novembre 2024, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2121296/compressions-deficit-sante-caq>].

³² Zacharie GOUDREULT, « Plus de 400 millions de dollars retranchés à l'entretien des écoles du Québec », *Le Devoir*, 10 juillet 2024, [En ligne] [www.ledevoir.com/societe/education/816242/services-scolaires-plus-400-millions-dollars-retranches-entretien-ecoles-quebec].

³³ RADIO-CANADA, « De nouvelles coupes du gouvernement Legault dans l'éducation », *Info Radio-Canada*, 18 décembre 2024, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2127972/education-coupe-compression-legault-drainville>].

³⁴ Caroline PLANTE, « Québec met sur pause du soutien aux élèves immigrants et autochtones », *La Presse*, 27 janvier 2025, [En ligne] [www.lapresse.ca/actualites/education/2025-01-27/quebec-met-sur-pause-du-soutien-aux-eleves-immigrants-et-autochtones.php].

³⁵ QUÉBEC, *Projet de loi sur l'intégration nationale – Un geste d'affirmation nationale : le Québec se dote de son propre modèle d'intégration*, Cabinet du ministre de la Langue française, 30 janvier 2025, [En ligne] [www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/projet-de-loi-sur-lintegration-nationale-un-geste-daffirmation-nationale-le-quebec-se-dote-de-son-propre-modele-dintegration-60720].

personnes immigrantes dans leur processus.³⁶ Ensuite, les attentes gouvernementales ont créé une demande importante auprès des réseaux de francisation, que les sommes actuellement allouées ne permettent pas de combler, notamment parce qu'elles demeurent arrimées aux effectifs de la période pandémique, qui ne correspondent plus aux besoins et à la demande actuels. L'insuffisance des fonds se traduit aujourd'hui en fermetures de classes³⁷ et en réductions ou bris de services partout sur le territoire, compromettant ainsi la capacité du Québec à accueillir, franciser et intégrer adéquatement sa population immigrante.

À ces compressions budgétaires, s'est ajoutée l'automne dernier, l'annonce d'un gel de recrutement pour réduire les dépenses liées à la masse salariale de la fonction publique et parapublique³⁸, le gouvernement arguant qu'en ne s'appliquant pas aux établissements des réseaux de la santé et de l'éducation, cette mesure n'affecterait pas les services à la population. Malheureusement, chaque poste non comblé par le recrutement externe accroît la charge de travail et affecte directement la continuité et la qualité des services administratifs et de soutien que les équipes en place peuvent apporter aux réseaux. Qu'il s'agisse de soutien informatique, d'approvisionnements, de maintenance ou d'entretien dans les établissements, de traitement des dossiers et suivis, de comptabilité, etc., la réduction du personnel ne peut qu'allonger les délais de traitement des demandes qui proviennent des premières lignes ou de la population, et finalement, se répercuter sur la qualité de prestation et la disponibilité des services. Ces impacts en cascades sur l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'État ne peuvent qu'accroître la pression et la détresse vécues, et affecter la capacité de rétention au sein de la fonction publique et parapublique et, à terme, son attractivité. Enfin, faute de recrutement pour prêter main-forte à un personnel surchargé, on alimente un cercle vicieux.

Recommandation n° 8

Préserver les grandes missions de l'État

- Que le gouvernement du Québec mette fin au cycle de compressions budgétaires dans les services publics ainsi que dans les programmes sociaux et qu'il y injecte les sommes nécessaires et assure une dotation adéquate pour répondre aux besoins de la population et respecter les engagements pris en ce sens.

2.5 Aller chercher l'argent où il est

Pour la FTQ, la marche forcée vers le retour à l'équilibre budgétaire ne peut pas se faire au prix de coupes dans les grandes missions de l'État et les services aux citoyens. Les besoins de la population demeurent criants. La mobilisation de ressources en services sociaux, l'accès à un médecin de famille, à des soins en santé mentale, à des professionnels en éducation ou en santé et services

³⁶ François CARABIN, « Québec met fin à un incitatif à la francisation à temps partiel », *Le Devoir*, 13 septembre 2024, [En ligne] [www.ledevoir.com/politique/quebec/819826/quebec-met-fin-incitatif-francisation-temps-partiel].

³⁷ Sébastien DESROSIERS, « “C'est dramatique” : les fermetures de classes de francisation se succèdent », *Info Radio-Canada*, 24 octobre 2024, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2114626/fermetures-classe-francisation-education-immigration>].

³⁸ Benoît VALOIS-NADEAU, « Le Conseil du Trésor annonce un gel du recrutement externe au sein de la fonction publique », *Le Devoir*, 24 octobre 2024, [En ligne] [www.ledevoir.com/economie/822379/conseil-tresor-annonce-gel-recrutement-externe-sein-fonction-publique].

sociaux, à des places en services de garde éducatifs, à des services en francisation, etc., demeurent des défis persistants et des priorités sociales auxquels le gouvernement ne peut pas se soustraire. Certaines crises parmi lesquelles celles de l'itinérance et du logement méritent des interventions musclées et urgentes. L'heure n'est donc pas aux compressions, mais au soutien à la population.

L'effort de redressement budgétaire devra donc passer par d'autres voies. Le gouvernement, comme annoncé en mars 2024, peut bien réexaminer ses dépenses fiscales et budgétaires pour trouver des sources d'économies, mais cela ne doit pas avoir pour effet de priver les populations vulnérables des services dont elles ont cruellement besoin ni de paupériser davantage une population qui reste fragilisée par les chocs pandémique et inflationniste des dernières années. Au contraire, il est temps de revoir la structure budgétaire et fiscale de l'État dans la recherche d'une plus grande équité sociale. Pour la FTQ, il y a donc lieu d'exiger une meilleure contribution et une plus grande solidarité de la part de celles et ceux qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu durant cette période difficile, qu'il s'agisse des strates les plus fortunées de la population ou de la grande entreprise, qui bénéficient de généreux avantages fiscaux et programmes de subventions directes ou indirectes dont il est temps de revoir la pertinence et l'efficacité.

Concernant la fiscalité des particuliers, la voie récemment empruntée par le gouvernement d'accorder une baisse d'impôt aux deux premiers paliers va à l'encontre de l'intérêt public. D'abord, celle-ci a profité bien davantage aux plus fortunés, qui ont plus largement bénéficié de l'effet de cascade de taux allégés aux paliers inférieurs de la grille d'imposition. Ensuite, cette mesure a eu pour effet direct de priver l'État d'une marge de manœuvre récurrente de 1,7 G\$ par an. Pour aider les contribuables les moins fortunés par un assouplissement fiscal, il aurait été plus structurant d'ajouter des paliers intermédiaires d'imposition, et plus équitable d'en répartir le financement par des paliers supplémentaires dans la tranche des plus hauts revenus. L'opération aurait pu se faire à coût moindre ou nul, tout en donnant le répit fiscal souhaité aux contribuables plus précaires. Par ailleurs, faut-il le rappeler, les personnes les plus fortunées disposent de sources de revenus et de patrimoines autrement plus diversifiés que la majorité de la population, qui dépend généralement de revenus d'emploi ou de transfert. Or, en dehors de la rémunération du travail, certains avantages fiscaux échappent à une grande partie des travailleurs et des travailleuses, et bénéficient essentiellement aux plus fortunés, ce qui nous apparaît contreproductif dans la recherche d'une plus grande solidarité sociale à travers les leviers fiscaux. C'est pourquoi la FTQ estime nécessaire de revoir certains de ces leviers pour assurer une plus grande équité dans la répartition des efforts collectifs selon la capacité financière réelle des contribuables.

Cet exercice doit concerner également l'aide aux entreprises. En effet, le gouvernement du Québec s'est montré particulièrement généreux et accueillant pour les entreprises ces dernières années, leur octroyant pour plusieurs dizaines de milliards de dollars en aides fiscales, prêts sans intérêt, investissements ou subventions via ses multiples leviers économiques. Or, la transparence, les emplois de qualité, les retombées structurantes pour les communautés ou l'acceptabilité sociale ne sont pas toujours au rendez-vous et les risques et pertes sont malheureusement trop souvent assumés et épongés par les contribuables lorsque l'aventure tourne au vinaigre. Il est à souhaiter que l'examen des dépenses fiscales auquel le gouvernement s'adonne actuellement donne lieu à une réflexion rigoureuse et en profondeur sur son modèle de stimulation de l'économie, et sur les conditionnalités de son soutien. La FTQ a toujours estimé nécessaire que l'État demeure prudent, parcimonieux, mais également plus exigeant dans les partenariats et subventions à l'entrepreneuriat; en un mot, qu'il soit plus stratégique et scrupuleux dans son engagement. Dans la mesure où il s'agit de l'argent public, il est nécessaire d'assurer une plus grande transparence dans les projets, le

respect des processus de validation publique et d'acceptabilité sociale, de même que le respect des normes environnementales, la création réelle et durable d'emplois de qualité, des retombées directes et structurantes dans les communautés d'accueil, etc. Le tout doit pouvoir être vérifiable et les entreprises concernées redevables auprès de la collectivité et du gouvernement du Québec, lequel doit prévoir dans ses contrats une obligation de remboursement des sommes publiques consenties en cas de non-respect de ses engagements par l'entreprise.

Ainsi, la Fédération est d'avis qu'une fiscalité plus progressive, qui répartit mieux l'assiette fiscale parmi les contribuables, ainsi qu'un ciblage plus avisé et plus conditionnel des aides accordées aux entreprises pourraient permettre à terme de mieux équilibrer les recettes et les dépenses de l'État sans affecter le financement de ses grandes missions. Enfin, les efforts de lutte contre l'évitement et l'évasion fiscale doivent être renforcés pour exercer pleinement la souveraineté fiscale du Québec auprès de l'ensemble des contribuables, notamment par des leviers légaux et administratifs plus efficaces.

Recommandation n°9

Préserver le financement des grandes missions de l'État par une fiscalité plus progressive

- Que le gouvernement du Québec instaure de nouveaux paliers d'impôt sur le revenu des particuliers pour mieux répartir la contribution de chacun selon sa capacité à payer ;
- Que le gouvernement du Québec effectue une révision de l'ensemble des mesures fiscales et d'aide aux entreprises, notamment afin de :
 - Rendre les aides gouvernementales à l'entreprise conditionnelles au maintien et à la création d'emplois de qualité ainsi qu'aux objectifs spécifiques poursuivis ; faute de quoi, elles devraient être contraintes de rembourser les aides reçues au gouvernement ;
 - Abolir le crédit d'impôt pour dividendes ;
 - Instaurer un impôt minimum sur le revenu des grandes entreprises ;
 - Instaurer une taxe sur le capital financier non productif ;
 - Imposer les gains en capital des entreprises comme n'importe quel autre revenu, soit à 100 %. Minimale, le gouvernement doit prévoir un taux d'inclusion des gains en capital à 75 %.
- Que le gouvernement du Québec accentue ses efforts de lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux.

3. Soutenir les Québécois et Québécoises face à la vie chère

Au cours des derniers mois, la FTQ s'est portée à la rencontre des travailleuses et des travailleurs les plus vulnérables. Elle a constaté la grande détresse et l'état de précarité dans lequel se trouvent aujourd'hui de nombreuses personnes et familles qui, face au coût de la vie, peinent à joindre les deux bouts malgré leurs efforts. La crise inflationniste n'est pas encore totalement jugulée³⁹, mais déjà elle a laissé des cicatrices sur le terrain qui ne se refermeront pas toutes à la même vitesse selon l'état de précarité dans lequel les gens se trouvent. Pour la centrale, il y a lieu de maintenir et

³⁹ Pour le Québec en 2024, alors que l'Indice des prix à la consommation global gagnait 3,6 points sur l'année 2023, celui se rapportant au logement gagnait 10,3 points. Source : www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1810000501.

d'accentuer les efforts gouvernementaux pour sortir les ménages du Québec de leur condition de pauvreté ou de vulnérabilité face à la vie chère.

Le prochain budget constitue une occasion de soutenir davantage les Québécois et les Québécoises, particulièrement les moins nantis. À cette fin, la FTQ privilégie des mesures structurantes pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Elle enjoint ainsi le gouvernement à agir sur les salaires, à soutenir financièrement les plus vulnérables, à geler les tarifs qu'il contrôle, à lutter plus activement contre la crise du logement et à mettre sur pied un régime public et universel d'assurance médicaments.

3.1 Favoriser des revenus viables et une vie décente

En octobre dernier, le taux d'inflation globale au Canada passait sous la barre cible de 2,0 %, tendance qui s'est confirmée en décembre, avec un taux de 1,8 %. Pour la Banque du Canada, c'est le signe que l'inflation était maîtrisée et, conséquemment, que la crise tire à sa fin. En janvier, elle annonce une nouvelle baisse de son taux directeur, le portant à 3,0 %. De quoi, certes, réduire la pression sur les prix, les hypothèques et le poids de l'endettement des ménages, quoique les effets de cette diminution ne seront pas immédiats.

Malheureusement, l'inflation ne s'est pas apaisée uniformément pour toutes les catégories de produits, et ses effets sur l'économie se font encore sentir. Par exemple, le taux de chômage au Québec, qui avait atteint un plancher historique en décembre 2022, est remonté jusqu'à 5,6 % en décembre 2024⁴⁰, touchant 270 000 personnes. Pour leur part, le prix des denrées de base, qui a grimpé à une vitesse vertigineuse, a atteint des sommets et ne s'est pas encore stabilisé dans les commerces ou services de proximité. Et rien ne porte à croire que les prix redescendront. Bien plus, entre 2020 et 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) au Québec est passé de 132,8 à 157,2 (sur la base de 2002), soit une augmentation de 18 % en 5 ans⁴¹. Dans les biens et services de première nécessité, qui constituent généralement les principaux postes budgétaires des ménages, tels que l'alimentation, le logement et le transport, l'augmentation moyenne atteignait 24 % pour la même période. Il coûte donc un quart plus cher à une personne ou à une famille de se loger, de s'alimenter et de se déplacer qu'avant la pandémie. C'est dire qu'un nouveau plateau du coût de la vie a été atteint.

Pendant ce temps, l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) observait au printemps 2024 que les revenus n'ont pas suivi les hausses du coût de la vie, défavorisant particulièrement les ménages à faible revenu⁴². Pour vivre dignement, l'IRIS évaluait alors qu'une personne seule doit pouvoir compter sur un revenu disponible variant entre 30 738 \$ et 43 609 \$ selon son lieu de résidence (le coût de la vie variant d'une localité à l'autre), ou de 72 788 \$ à 86 585 \$ pour une famille de quatre personnes. Dans ce contexte, le salaire minimum, même en passant à un taux

⁴⁰ Youssef HAJOU, Yves FORTIER, « Bulletin mensuel marché du travail au Québec, Évolution conjoncturelle », Québec, décembre 2024, 12 p., [En ligne] [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/imt/bulletins-mensuels/00-ensemble-quebec/2024/BUL_Marche_TRAV_Ensemble_QC_2024-12.pdf].

⁴¹ STATISTIQUE CANADA, *Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé, Canada*, [tableau 18-10-0005-01] [En ligne] [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1810000501] (Consulté le 10 février 2025).

⁴² Ève-Lyne COUTURIER, Guillaume TREMBLAY-BOILY, « Le revenu viable en 2024 : sortir de la pauvreté en contexte de crise du logement », *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*, 29 avril 2024, [En ligne] [<https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2024/>].

de 16,10 \$/heure à compter du 1^{er} mai prochain⁴³, restera bien loin de suffire pour permettre à un travailleur ou à une travailleuse à temps plein de se sortir de la pauvreté.

C'est dire qu'une part importante de la population peine à joindre les deux bouts. En témoigne, par exemple, le recours au réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ), qui a explosé depuis la pandémie. En 2024, le réseau a répondu à 2,925 millions de demandes d'aide alimentaire mensuelles, une hausse de 55 % en 4 ans⁴⁴. On estime que 19,6 % des personnes qui ont eu recours au dépannage alimentaire en 2024 tiraient leur principale source de revenus d'un emploi. Du jamais vu selon les BAQ. D'après leur évaluation, la demande d'aide alimentaire mensuelle pourrait encore augmenter de 9 % dans les trois prochaines années⁴⁵. Autre signe de la détresse financière de nombreux ménages, au 30 septembre 2024, on enregistrait une hausse de 17,3 % en un an des dossiers d'insolvabilité individuels au Québec (13,8 % pour des faillites, 18,8 % pour des ententes avec les créanciers), lequel détient d'ailleurs le record du nombre de faillites individuelles au Canada (10 068 sur un total de 28 419).⁴⁶

Face à un coût de la vie qui reste élevé, une part de la population demeure donc dans une situation fragile, alors que ses besoins sont criants. Malheureusement, les perspectives économiques comme on l'a vu ne sont pas des plus optimistes. C'est pourquoi la FTQ en appelle à l'écoute et à la bienveillance du gouvernement qui doit se montrer proactif en déployant des mesures structurantes qui permettront d'améliorer significativement les conditions de vie des membres les plus précaires de notre société.

À cette fin, le gouvernement peut favoriser un accroissement de leurs revenus et conditions d'emploi en bonifiant le taux du salaire minimum, en facilitant l'accès à la syndicalisation ou en favorisant l'adoption de nouveaux décrets de convention collective afin d'homogénéiser et rehausser les standards des conditions de travail dans certaines industries. Le gouvernement devrait également bonifier diverses prestations de soutien du revenu qui ne suffisent actuellement pas à leurs bénéficiaires pour vivre dans la dignité. Enfin, alors qu'il a limité à 3 % pendant 4 ans (2023-2026) la hausse de plusieurs tarifs (électricité, droits de scolarité, services de garde éducatifs, location de chambres en CHSLD), le gouvernement devrait aller plus loin aujourd'hui en prononçant leur gel.

⁴³ QUÉBEC, *Le taux général du salaire minimum passera à 16,10 \$ l'heure le 1^{er} mai 2025*, Cabinet du ministre du Travail, 31 janvier 2025, [En ligne] [www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-taux-general-du-salaire-minimum-passera-a-1610-lheure-le-1er-mai-2025-60745].

⁴⁴ BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC, *Bilan-Faim Québec 2024, Statistiques compilées du 1^{er} au 31 mars 2024*, [En ligne] [https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2024/10/Bilan-Faim_2024.pdf].

⁴⁵ Fannie ARCAND, « La demande d'aide alimentaire ne fera qu'augmenter », *La Presse*, 9 janvier 2025, [En ligne] [www.lapresse.ca/actualites/2025-01-09/insecurite-alimentaire-au-quebec/la-demande-d-aide-alimentaire-ne-fera-qu-augmenter.php].

⁴⁶ STATISTIQUE CANADA, *Statistiques sur l'insolvabilité au Canada – Troisième trimestre de 2024 (partie 1), Tableau 2 : Dossiers d'insolvabilité déposés en vertu de la LFI par des consommateurs, Canada*, [En ligne] [<https://ised-isde.canada.ca/site/bureau-surintendant-faillites/fr/statistiques-recherche/statistiques-linsolvabilite-canada-troisieme-trimestre-2024-partie-1#t2>].

Recommandation n°10

Alléger le fardeau financier de la classe moyenne et des plus vulnérables

- Que le gouvernement du Québec hausse significativement le salaire minimum, de manière qu'une personne, ou un couple travaillant à temps plein, puissent vivre dignement et à l'abri de la pauvreté ;
- Que le gouvernement du Québec bonifie les prestations d'aide sociale, de solidarité sociale ainsi que le crédit d'impôt pour solidarité ;
- Que le gouvernement du Québec gèle les tarifs appliqués à certains services publics tels que l'électricité, les services de garde éducatifs, les droits de scolarité, la location de chambres en CHSLD, etc. ;
- Que le gouvernement du Québec revoie les lois du travail afin de favoriser et faciliter l'accès à la syndicalisation et à des décrets de convention collective pour rehausser les conditions de travail et sécuriser la main-d'œuvre dans des secteurs caractérisés par une grande précarité.

3.2 Mettre en œuvre le droit à un logement décent et abordable

Pour soulager la population, le gouvernement doit également intervenir de manière plus vigoureuse pour apaiser la crise du logement qui persiste au Québec.

En octobre dernier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) évaluait le taux d'inoccupation moyen d'un logement locatif au Québec à 1,8 %, soit une bien maigre augmentation en un an (1,6 % en octobre 2023)⁴⁷, qui masque par ailleurs la persistance et l'acuité de la crise dans des municipalités de grande taille ou de taille moyenne, où les taux d'inoccupation sont encore inférieurs à 1 %, voire nuls. Si à Montréal la situation semble s'améliorer – relativement – grâce à la livraison de nouvelles unités de logement, ce n'est pas le cas dans de nombreuses municipalités, comme Québec ou Trois-Rivières, par exemple. Au demeurant trop bas pour permettre de donner du répit aux ménages en mal d'un logement convenable, ces taux d'inoccupation occultent également les conditions dans lesquelles doivent parfois vivre ceux qui parviennent à se loger. L'acceptation d'un logement dans le contexte de crise exige, pour de trop nombreuses personnes, le sacrifice de la salubrité, de l'intimité ou de la santé. Pour être sûrs de se loger, il n'est pas rare que les gens se tournent vers la colocation, se contraignent à s'entasser dans un espace exigu, se contentent d'un logement vétuste, éloigné ou mal desservi par les services de proximité, situé dans un environnement malsain ou un quartier peu sécuritaire, etc.

Surtout, des taux d'inoccupation aussi bas reflètent une dynamique de déséquilibre entre l'offre et la demande dont les effets, dans la logique marchande qui caractérise le modèle du logement québécois, se traduisent directement dans la hausse générale des loyers qui alimente la crise. Dans les centres urbains, le loyer moyen d'un appartement de deux chambres se serait ainsi accru de 6,2 % entre octobre 2023 et octobre 2024 pour atteindre 1 131 \$, après avoir subi une croissance de 7,7 % l'année précédente⁴⁸. D'après une étude menée par Léger et l'organisme Vivre en ville, les unités de logement abordables sont en diminution sur le marché alors que les plus coûteuses sont

⁴⁷ SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, *Rapport sur le marché locatif, automne 2024*, [En ligne] [\[www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-locatif\]](http://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-locatif) (Consulté le 10 février 2025).

⁴⁸ *Ibid.*

en progression. De plus, les familles qui ont déménagé dans la dernière année l'ont fait au prix d'augmentations de loyer moyennes de 19,8 %, soit 200 \$ de plus par mois⁴⁹. Malgré la pression existante sur le budget des locataires, le Tribunal administratif du logement recommande pour 2025 des hausses record de loyer de 5,9 % pour un logement non chauffé⁵⁰. En somme, l'étau continue de se resserrer sur le budget des ménages, qui consacrent déjà plus de 30% au logement, dans un contexte où ils ont peu de choix pour répondre à leurs besoins. Malheureusement, cette pression risque de s'accroître, avec son lot d'effets sur leur situation socioéconomique et, parfois, psychologique.

Enfin, il importe de comprendre que les prix de loyers élevés ont également un effet déstructurant sur l'économie. La SCHL note que la hausse des coûts d'habitation peut rebuter des travailleurs et travailleuses face à des opportunités d'emplois dans des villes où ils auront du mal à subvenir à leurs besoins⁵¹. Cela peut les pousser à quitter ou éviter les grands centres ou les régions qui leur offrent peu d'options de logement viables. Les coûts de logement peuvent donc avoir pour effets de priver certaines villes d'une main-d'œuvre compétente, réduire la mobilité professionnelle, contribuer à l'étalement urbain, et accroître les écarts de richesse entre municipalités.

Pour la FTQ, le logement est un droit fondamental des êtres humains. Conséquemment, le gouvernement a la responsabilité d'assurer une surveillance et une régulation du marché du logement afin de maintenir une équité et une universalité d'accès à des unités abordables, salubres et de qualité. Compte tenu de l'ampleur et de la persistance de la crise du logement, il est urgent que le gouvernement déploie des mesures de contrôle des coûts du logement et stimule dans toutes les régions la construction d'unités abordables, de qualité et bien intégrées aux communautés.

Recommandation n° 11

Agir vigoureusement pour résoudre la crise du logement

- Que le gouvernement du Québec reconnaisse le droit au logement et investisse massivement pour accélérer et étendre dans toutes les régions la construction de logements abordables, de qualité et sans but lucratif (logements sociaux, communautaires ou coopératifs) ;
- Que le gouvernement du Québec mette en place un registre public et national des loyers à partir des déclarations de revenus (relevé 31) des propriétaires de logements locatifs ;
- Que le gouvernement du Québec révise la méthode de fixation des augmentations de loyer du tribunal administratif du logement afin de permettre une meilleure régulation et un mécanisme d'ajustement qui tienne mieux compte de la capacité financière des locataires.

⁴⁹ VIVRE EN VILLE, *Registre des loyers : volet Québec, Édition 2024, Sondage web auprès de Québécois(es)*, 15 août 2024, [En ligne] [<https://carrefour.vivreenville.org/publication/etude-sur-le-marche-locatif-residentiel-volet-quebec-edition-2024>].

⁵⁰ QUÉBEC, *Le calcul de l'ajustement des loyers en 2025*, Tribunal administratif du logement, 21 janvier 2025, [En ligne] [www.tal.gouv.qc.ca/fr/actualites/detail?code=le-calcul-de-l-ajustement-des-loyers-en-2025] (Consulté le 10 février 2025).

⁵¹ SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, *Les coûts élevés du logement nuisent à la mobilité professionnelle*, 30 janvier 2025, [En ligne] [www.cmhc-schl.gc.ca/observateur-du-logement/2025/couts-eleves-logement-nuisent-mobilite-professionnelle] (Consulté le 10 février 2025).

3.3 Réduire les coûts des médicaments pour tout le monde

L'accès à des soins de santé de qualité demeure un défi pour la population québécoise. Or, les compressions de 1,5 G\$ imposées au réseau dans la dernière année affectent directement les soins que ce dernier est en mesure d'offrir. Pourtant, des économies importantes pourraient être générées dans le système de la santé sans devoir affecter les conditions de travail du personnel ni la qualité de ses services. En effet, les dépenses en médicaments par habitant au Québec, qui comptent parmi les plus élevées au monde, pourraient être considérablement réduites en optant pour un régime entièrement public d'assurance médicaments. Celui-ci permettrait de mieux contrôler les coûts pour le réseau public de santé, de réaliser des économies annuelles d'au moins 1 à 3 milliards⁵² de dollars et de réduire la facture pour la population.

Cette dernière est un facteur qui pèse encore trop lourd dans le budget de ménages aux prises avec des revenus stagnants ou insuffisants face à un coût de la vie élevé. Déjà, avant les crises de l'inflation et du logement, on évaluait qu'une personne sur dix au Québec se prive de médicaments d'ordonnance pour des raisons financières. Or, la santé d'une personne qui n'a pas les moyens de se soigner ne peut que se dégrader, et ses besoins en soins s'alourdissent au risque de requérir une prise en charge plus importante. C'est un cercle vicieux inacceptable qu'il devient urgent de renverser. Des médicaments plus accessibles accroîtront la santé publique, et réduiront la pression sur le réseau.

Pour la FTQ, le régime hybride d'assurance médicaments du Québec, par lequel une partie de la population (45 %) est couverte par le régime public et l'autre partie (55 %) par des régimes privés, ne convient plus aux besoins de la collectivité⁵³. D'abord, l'accessibilité aux médicaments est entravée par les coûts élevés que les personnes doivent déboursier au comptoir de leur pharmacie, selon la nature et la couverture du régime auquel elles ont adhéré. Ensuite, les régimes privés présentent un vaste éventail de coûts et de couvertures qui peuvent peser très lourd sur le portefeuille des travailleurs et travailleuses qui n'ont pas d'autre choix que d'adhérer au régime d'assurance privée de leur employeur et sont ainsi souvent captifs d'un fardeau financier élevé, et qui s'alourdit sous l'effet haussier du prix des médicaments. Ce modèle génère des disparités importantes entre les travailleurs et travailleuses, selon qu'ils sont soumis au régime public ou à un régime privé, ainsi que selon leurs revenus et le poids de leurs primes d'assurance. Conséquemment, tous ne sont pas égaux face au maintien ou à l'amélioration de leur santé ou celle de leur famille. Enfin, les coûts de ce régime hybride s'avèrent très élevés, notamment parce que la multiplicité des contributeurs à son financement réduit l'effet de levier collectif dans la négociation du prix des médicaments avec les entreprises pharmaceutiques. Un régime unique et public donnerait à l'État une position de force face à l'industrie pharmaceutique et ferait bénéficier le public et le réseau de la santé d'importantes économies d'échelle.

À cette fin, le gouvernement fédéral a fait un premier pas vers la mise en place d'un tel régime en adoptant le projet de loi C-64. Dans ce contexte, alors que le Québec dispose d'un régime incomplet, il serait inéquitable et inacceptable qu'il affecte les sommes fédérales qui lui reviennent à d'autres

⁵² Drs Marc-André GAGNON, Alain VADEBONCOEUR et als, *Le régime public-privé d'assurance médicaments du Québec : un modèle obsolète?* Décembre 2017, note socioéconomique, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), 12 p., [En ligne] [https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Note_Assurance-me_dicaments_201712WEB.pdf].

⁵³ FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ), *En action dans un monde en changement. Déclaration politique sur l'assurance médicaments*, Centre des congrès de Québec, novembre 2019, [En ligne] [https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/DclarationPolitiqueMedicaments_interactif.pdf].

fins qu’au parachèvement d’une offre équivalente ou supérieure au régime pancanadien. La FTQ est d’avis qu’il sera à l’avantage de ses concitoyens et concitoyennes que le gouvernement du Québec collabore avec son homologue fédéral pour créer un programme québécois d’assurance médicaments public et universel.

Recommandation n° 12

Adopter un régime public et universel d’assurance médicaments

- Que le gouvernement du Québec collabore avec le gouvernement fédéral pour la mise sur pied d’un régime public et universel d’assurance médicaments.

Conclusion

Face à la triple menace d’une guerre commerciale, du retour de l’austérité budgétaire et de la vie chère, le gouvernement doit profiter du prochain exercice budgétaire pour imprimer une vision audacieuse, bienveillante et rassembleuse au développement économique et social du Québec. La FTQ s’inquiète des risques d’accroissement des inégalités socioéconomiques que ces menaces font peser à court et à long terme sur une population déjà fragilisée par une pandémie et une crise inflationniste dont les effets se font encore sentir, notamment, sur les emplois, les portefeuilles, et l’accès aux biens de première nécessité. Or, les travailleurs et les travailleuses doivent pouvoir continuer de compter sur une économie vigoureuse qui leur offre des emplois de qualité et durables, dans toutes les communautés. Et l’ensemble de la population, et particulièrement les plus précaires de ses membres, doivent encore pouvoir compter sur un État fort, à l’écoute et en mesure de leur offrir tout l’éventail et toute la qualité des services et de l’accompagnement qui les aideront à passer à travers la période de turbulences actuelle et à venir.

L’heure n’est donc pas à l’austérité, mais à la solidarité. Une solidarité nécessaire pour soutenir les travailleurs et travailleuses des secteurs d’activité liés à l’exportation ou qui en dépendent, dans un contexte où l’économie québécoise doit se redéployer pour réduire sa dépendance aux marchés américains. Une solidarité nécessaire qui s’articule à travers des services publics et des programmes sociaux dûment financés, accessibles et sans entrave, à l’ensemble de la population selon ses besoins, et dispensés par des travailleurs et travailleuses qui exercent leurs métiers dans la reconnaissance, ainsi que dans des conditions dignes et stimulantes. Une solidarité, enfin, qui s’exprime dans le rehaussement des conditions de vie, par des mesures d’amélioration du revenu, d’accès au logement et aux médicaments.